

## DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

à Monsieur le Bourgmestre de la Commune de Mondercange

### DEMANDEUR

NOM \_\_\_\_\_  
 N° \_\_\_\_\_  
 CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
 TEL \_\_\_\_\_

PRENOM \_\_\_\_\_  
 RUE \_\_\_\_\_  
 LOCALITE \_\_\_\_\_  
 EMAIL \_\_\_\_\_

### ADRESSE DU PROJET

N° \_\_\_\_\_  
 CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
 N° CADASTRAL \_\_\_\_\_  
 SURFACE terrain \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_  
 LOCALITE \_\_\_\_\_  
 SECTION CADASTRALE \_\_\_\_\_

### PROJET

NATURE DU PROJET

- Nouvelle construction
- Agrandissement / Extension
- Transformation
- Changement d'affectation
- Démolition
- Autres : \_\_\_\_\_

DESCRIPTION DES TRAVAUX PROJETÉS :

VOLUME EXISTANT :  m3

VOLUME PROJÉTÉ chauffé :  m3

VOLUME PROJÉTÉ non-chauffé :  m3

SURFACE CONSTRuite BRUTE EXISTANTE :  m2

SURFACE CONSTRuite BRUTE PROJÉTÉE :  m2

COÛT DE LA CONSTRUCTION :  €

- Seules les demandes complètes seront traitées

- Le dossier doit être entièrement conforme à la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ainsi qu'aux parties écrites du PAG, PAP QE et RBVS en vigueur.

- J'ai connaissance du fait que tous les frais de raccordements (eau, canal, électricité, gaz, téléphone, TV ...) sont à mes charges.

- Les demandes de marquage des réseaux existants ( eau, téléphone, TV ) sont à envoyer par courriel à l'adresse: [marquage@mondercange.lu](mailto:marquage@mondercange.lu).

DATE \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_

## PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE

2x extraits cadastraux (échelle : 1/1250 ou 1/2500)  
émis par l'Administration du Cadastre et de la Topographie  
[www.geoportail.lu](http://www.geoportail.lu)

Accord(s) propriétaire(s) / Accord copropriétés

Certificat O.A.I  
émis par l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils

Calcul et certificat de la performance énergétique pour:  
- bâtiments d'habitation (RGD modifié du 23.7.2016)  
- bâtiments fonctionnels (RGD modifié du 23.7.2016)

2x plans de situation (échelle : 1/250 ou 1/500)  
voir Art. 91 et Art. 92 du RBVS

2x plans de construction (échelle : 1/50 ou 1/100)  
voir Art. 91 et Art. 92 du RBVS

Liste de contrôle PAG  
émis par l'Administration communale de Mondercange

Liste de contrôle PAP QE  
émis par l'Administration communale de Mondercange

Liste de contrôle RBVS  
émis par l'Administration communale de Mondercange

## DIVERS

Copie de la permission de voirie : ( Routes Nationales et Chemin Repris )  
délivrée par le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures  
103, route de Peppange - L-3271 Bettembourg T: 2846 - 2400

Copie de l'autorisation du Département de l'Environnement :  
délivrée par le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable  
4, Place d'Europe L-1499 Luxembourg T: 247 86824

Copie de l'autorisation du Département de la Gestion de l'Eau :  
délivrée par le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable  
1, avenue du Rock'n' Roll L-4361 Esch-sur-Alzette T: 24 556-1

Copie de l'autorisation du Département de l'Économie :  
délivrée par le Ministère de l'Économie  
19-21, boulevard Royal L-2449 Luxembourg T: 247-84137

Copie AVIS du Corps Grand-Ducal Incendie et Secours :  
délivrée par le service de prévention et de planification - Zone de secours Sud -  
18, rue Léon Metz, L-4238 Esch/Alzette T: 49771-6020 / [sud-prevention@cgd.lu](mailto:sud-prevention@cgd.lu)

Etat des lieux / Expertise

autres : \_\_\_\_\_